

Fonds Écoleader - Soutien spécifique à l'implantation - Volet 2

Guide d'instructions

Le Fonds Écoleader a été créé par le gouvernement du Québec en 2018. Il est coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable qui bénéficie du soutien de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) afin d'assurer sa mise en œuvre.

Nous vous invitons à remplir le formulaire en ayant en main le Guide du demandeur : Fonds Écoleader – Soutien à l'implantation

Les demandes peuvent être transmises en continu. La période de dépôt de projets prendra fin le **30 septembre 2026** ou à l'épuisement de l'enveloppe réservée par le FAQDD. À noter que, dans l'optique de répartir efficacement les fonds disponibles dans le temps, le FAQDD se réserve le droit de mettre en pause la réception des demandes de financement au moment jugé approprié.

Les projets devront être terminés et la reddition de compte finale (voir section 4.2) rendue au FAQDD au plus tard 18 mois après la date de signature de la convention par le demandeur. Dans le cas des demandes déposées après le **31 juillet 2025**, les projets devront être terminés et la reddition de compte finale rendue au plus tard le **31 janvier 2027**. **Aucun délai ne pourra être accordé pour la remise de cette reddition de compte.**

À noter que l'offre de service de l'expert ne sera plus demandée en pièce jointe à la demande, mais fait désormais partie intégrante du formulaire de dépôt. **En cas d'acceptation de votre projet, la convention sera établie entre le FAQDD, le demandeur et l'expert principal du projet. En conséquence, ce dernier doit obligatoirement compléter certaines portions de ce formulaire et confirmer qu'il est autorisé à signer la convention.** Ainsi, l'hyperlien de ce formulaire devra être partagé à l'expert qui vous accompagne afin que celui-ci soit en mesure de compléter et de signer sa partie avant l'envoi final de la demande.

L'aide financière sera versée à l'expert principal du projet, autant pour les projets individuels que pour les projets de cohorte d'entreprises. Ce dernier sera responsable de gérer l'aide financière au nom de l'entreprise qu'il accompagne ou des entreprises membres de la cohorte, le cas échéant, et par le fait même, d'acquitter les factures liées au projet.

Vous pouvez enregistrer le formulaire et y revenir afin de le compléter ultérieurement. Lorsque vous enregistrez, un lien valide pendant 28 jours vous sera envoyé par courriel afin d'accéder rapidement à votre copie. Le formulaire ne sera transmis au FAQDD que lorsque vous aurez cliqué sur « Envoyer le formulaire ».

Avez-vous déjà déposé un projet au programme de financement du Fonds Écoleader?

Oui

Non

Si oui, veuillez nous fournir le numéro de projet et le nom de l'expert avec qui vous avez travaillé.

FE-00XXXX, LEA-00XXX

Si vous avez réalisé plus d'un projet, veuillez tous les inscrire dans la ligne ci-dessus.

Est-ce que cette présente demande est une continuité du projet que vous avez réalisé avec le Fonds Écoleader?

Oui

Non

Avant de commencer votre demande d'aide financière, assurez-vous d'informer l'expert choisi qu'il devra remplir et signer sa partie du présent formulaire, notamment en détaillant son offre de service. Vous devez également avoir en main :

La preuve que le signataire de l'expert principal est autorisé à signer et à agir au nom de l'organisation, soit par le biais d'une résolution du conseil d'administration, soit par une lettre signée par un(e) administrateur(trice) inscrit(e) au Registraire des entreprises du Québec.

La preuve que le signataire est autorisé à signer et à agir au nom de l'entreprise, soit par le biais d'une résolution du conseil d'administration, soit par une lettre signée par un(e) administrateur(trice) inscrit(e) au Registraire des entreprises du Québec.

S'il y a lieu, la lettre de confirmation de financement additionnel.

OBNL : les états financiers des 2 dernières années, le formulaire d'autodéclaration des entreprises d'économie sociale et le tableau de calcul des revenus autonomes.

Coopératives : les états financiers des 2 dernières années et le tableau de calcul des revenus autonomes.

Entreprises en démarrage : le plan d'affaires, incluant le budget pro forma.

Renseignements généraux

1. Renseignements généraux

1.1 Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Exemple Entreprise XYZ

Nom principal tel qu'enregistré au Registraire des entreprises du Québec

Numéro d'entreprise du Québec

1112223330

NEQ

Numéro civique du siège social

10

1234

Rue

rue du développement durable

rue des Lilas

Bureau (optionnel)

Bureau 13

Ville

Québec

Lévis

Région administrative

03 - Capitale-Nationale

Code postal

X0Y0Z0

GIS0L0

Ne pas mettre d'espace dans le code postal.

Téléphone

(418) 123-4567

418 555-1111 poste 231

Site Web

https://entrepriseXYZ.com

Prénom et Nom de la personne signataire chez l'entreprise

Jean Durable

Fonction de la personne signataire

Chef de division

Est-ce que votre entreprise est en démarrage?

Oui

Non

Une organisation est considérée en démarrage lorsqu'elle a moins de 3 ans d'existence juridique.

La demande est-elle pour une entreprise d'économie sociale?

Oui

Non

Définition : Les entreprises d'économie sociale sont des entreprises reconnues au sens de la Loi sur l'économie sociale, c'est-à-dire les coopératives, les mutuelles ou les organismes à but non lucratif qui vendent ou échangent des biens et services pour répondre aux besoins de leurs membres ou de la communauté qui les accueille. Les entreprises d'économie sociale doivent démontrer qu'elles répondent aux critères de la Loi sur l'Économie sociale et que leur viabilité financière repose à plus de 40 % sur des revenus autonomes tirés de leurs activités économiques, notamment grâce aux données financières des trois dernières années.

Si oui, quel est votre type d'entreprise?

Entreprise d'économie sociale (OBNL)

Entreprise d'économie sociale (Coopérative)

La demande est-elle pour une entreprise du secteur manufacturier?

- Oui
- Non

Définition : Les entreprises du secteur manufacturier sont identifiées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), soit le code 31-33-Fabrication. Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés chimiques, mécaniques ou physiques. Il peut s'agir de produits finis, c'est-à-dire propres à l'utilisation ou à la consommation, ou de produits semi-finis, c'est-à-dire destinés à servir de matières premières à un établissement qui les utilisera pour produire autre chose. Sont aussi assimilées aux activités de fabrication, des activités telles que l'assemblage des composants de produits fabriqués, le mélange de matières, la finition de produits fabriqués par la teinture, le traitement thermique, le placage et d'autres procédés similaires. Les établissements du secteur de la fabrication sont connus sous diverses appellations selon les domaines, par exemple usines, fabriques ou manufactures.

La demande est-elle pour une entreprise située en zone urbaine?

- Oui
- Non

Définition : Une « zone urbaine » s'entend de toute région située à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) selon Statistique Canada.

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Selon les données du Programme du Recensement de la population actuel, une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants d'après les données ajustées du Programme du Recensement de la population précédent. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants, toujours selon les données du Programme du Recensement de la population précédent.

Type d'organisme

OBNL

(Liste de choix déroulante)

Taille de l'entreprise

20 à 49 employés

Secteur d'activité (Code SCIAN)

11 - Agriculture, foresterie, pêche et chasse

(Liste de choix déroulante)

Regroupement sectoriel

Industrie forestière

(Liste de choix déroulante)

Faites-vous partie d'un ou de plusieurs groupes sous-représentés?

- Peuples autochtones
- Communautés noires
- Communautés racisées
- Personne en situation de handicap
- Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Jeunes
- Nouveaux arrivants au Canada et immigrants
- 2ELGBTQI+
- Femmes

Je ne fais partie d'aucun de ces choix

- **Dans le cas d'une PME : le choix correspond au propriétaire, à la propriétaire ou à l'actionnaire majoritaire (détenant plus de 50 % des actions).**
- **Dans le cas d'un OBNL : le choix correspond à qui dirige majoritairement l'organisation.**

Définitions des termes mentionnés plus haut :

Peuples autochtones : Personnes qui s'identifient comme étant membres de l'une des Premières Nations, Métis ou Inuit.

Communautés noires : Personnes appartenant à la population issue des communautés noires.

Communautés racisées : Personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche (p. ex., Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Sst, Asiatique occidental, Coréen et Japonais).

Personne en situation de handicap : Les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et qui considèrent :

- Qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi; ou
- Qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience.

Cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles en raison de leur déficience peuvent avoir fait l'objet de mesures d'adaptation dans des situations d'emploi.

Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire : Personnes dont la première langue officielle parlée est la langue officielle minoritaire dans la province ou le territoire de résidence.

Jeunes : Les personnes âgées de moins de 40 ans.

Nouveaux arrivants au Canada et immigrants : Les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents, à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada de façon permanente. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Les nouveaux arrivants sont considérés comme des immigrants reçus récents qui sont arrivés au Canada au cours des cinq dernières années.

2elgbtqi+ : Personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer, intersexe ou à divers groupes sexuels et de genre.

Femmes : Personnes qui s'identifient au genre féminin.

Quel est le niveau d'avancement de l'entreprise au début de sa participation au projet?

Entreprise qui maintient ses actions

Liste de choix déroulante

Le niveau d'avancement de l'entreprise est celui au début de sa participation au projet dans l'adoption et la

mise en place de mesures de transition vers une économie verte.

Définitions :

Entreprise n'ayant pas entamé sa transition environnementale.

Entreprise sensibilisée : L'entreprise est sensibilisée aux avantages associés aux pratiques d'affaires écoresponsables et aux technologies propres et en est consciente, puisqu'elle a été informée (p. ex. documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée : L'entreprise a tout en main pour adopter une nouvelle pratique d'affaires écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation spécifique sur le sujet).

Entreprise en action : L'entreprise en action a mis en place une pratique d'affaires écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en œuvre).

Entreprise qui maintient ses actions : L'entreprise qui maintient ses actions a maintenu sa pratique écoresponsable ou sa technologie propre (p. ex. a reconduit sa certification, a mis à niveau ses connaissances, a mesuré les répercussions de ses actions).

Description de l'organisation (mission, produits, services, principales activités, etc.)

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Comment avez-vous entendu parler du Fonds Écoleader?

Expert

(Liste de choix déroulante)

Quel rôle jouerez-vous dans la cohorte?

Coordonnateur-membre

Quelle est la raison d'être de la cohorte?

Cohorte sectorielle

(Liste de choix déroulante)

Veuillez expliquer quel est le lien entre les membres de la cohorte.

Régionale : lorsque les membres sont situés à proximité les uns des autres.

Sectorielle : lorsque les membres sont dans le même secteur d'activité économique.

Thématique du projet : lorsque les membres sont tous intéressés par une thématique spécifique pour leur projet.

Veuillez nous présenter brièvement les gains en efficacité et les économies d'échelle qui justifient de réaliser votre projet sous forme de cohorte.

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Identification de la personne-ressource responsable du projet

Prénom

ABC
Prénom

Nom

DEF
Nom

Fonction

chargé de projet

Courriel professionnel

chargedeprojet@icloud.com
exemple@gmail.com

Téléphone professionnel

(418) 123-4567
418 555-1111 poste 231

Nous vous conseillons de toujours enregistrer votre formulaire avant de passer à la prochaine page.

Veillez noter que vos réponses s'enregistrent chaque fois que vous cliquez sur le bouton « enregistrer ». Un lien est alors automatiquement envoyé dans votre boîte courriel. Il n'est pas nécessaire de cliquer sur la case « Envoyez-moi mon lien » à chaque étape. Ceci vous évitera de recevoir plusieurs courriels.

EXEMPLE : NE PAS REMPLIR

Présentation des membres de la cohorte

2. Présentation des membres de la cohorte

Combien d'entreprises le projet de cohorte vise-t-il?

3

Veillez noter qu'un projet de cohorte doit comporter au minimum trois (3) entreprises et au maximum 10 entreprises.

Vous devez également remplir le document : Grille de montage financier - Cohorte, afin d'y détailler le coût des activités par catégorie pour chaque membre de la cohorte.

EXEMPLE : NE PAS REMPLIR

Membre #1

Membre #1

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Nom principal tel qu'enregistré au Registraire des entreprises du Québec

Numéro d'entreprise du Québec

1111111111

NEQ

Numéro civique du siège social

123

1234

Rue

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

rue des Lilas

Ville

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Lévis

Région administrative

01 - Bas-Saint-Laurent

Code postal

111111

GIS0L0

Ne pas mettre d'espace dans le code postal.

Téléphone

(111) 111-1111 x11

418 555-1111 poste 231

Site Web

https://exemple.com

Identification de la personne-ressource

Prénom de la personne-ressource

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Nom de la personne-ressource

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Courriel professionnel de la personne-ressource

exemple@123.com

Est-ce que votre entreprise est en démarrage?

Oui

Non

Une organisation est considérée en démarrage lorsqu'elle a moins de 3 ans d'existence juridique.

La demande est-elle pour une entreprise d'économie sociale?

Oui

Non

Définition : Les entreprises d'économie sociale sont des entreprises reconnues au sens de la Loi sur l'économie sociale, c'est-à-dire les coopératives, les mutuelles ou les organismes à but non lucratif qui vendent ou échangent des biens et services pour répondre aux besoins de leurs membres ou de la communauté qui les accueille. Les entreprises d'économie sociale doivent démontrer qu'elles répondent aux critères de la Loi sur l'Économie sociale et que leur viabilité financière repose à plus de 40 % sur des revenus autonomes tirés de leurs activités économiques, notamment grâce aux données financières des trois dernières années.

Si oui, quel est votre type d'entreprise?

- Entreprise d'économie sociale (OBNL)
- Entreprise d'économie sociale (Coopérative)

La demande est-elle pour une entreprise du secteur manufacturier?

- Oui
- Non

Définition : Les entreprises du secteur manufacturier sont identifiées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), soit le code 31-33-Fabrication. Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés chimiques, mécaniques ou physiques. Il peut s'agir de produits finis, c'est-à-dire propres à l'utilisation ou à la consommation, ou de produits semi-finis, c'est-à-dire destinés à servir de matières premières à un établissement qui les utilisera pour produire autre chose. Sont aussi assimilées aux activités de fabrication, des activités telles que l'assemblage des composants de produits fabriqués, le mélange de matières, la finition de produits fabriqués par la teinture, le traitement thermique, le placage et d'autres procédés similaires. Les établissements du secteur de la fabrication sont connus sous diverses appellations selon les domaines, par exemple usines, fabriques ou manufactures.

La demande est-elle pour une entreprise située en zone urbaine?

- Oui
- Non

Définition : Une « zone urbaine » s'entend de toute région située à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) selon Statistique Canada. Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Selon les données du Programme du Recensement de la population actuel, une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants d'après les données ajustées du Programme du Recensement de la population précédent. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants, toujours selon les données du Programme du Recensement de la population précédent.

Type d'organisme

OBNL
(Liste de choix déroulante)

Taille de l'entreprise

20 à 49 employés

Secteur d'activité (Code SCIAN)

11 - Agriculture, foresterie, pêche et chasse
(Liste de choix déroulante)

Regroupement sectoriel

Industrie forestière
(Liste de choix déroulante)

Faites-vous partie d'un ou de plusieurs groupes sous-représentés?

- Peuples autochtones
- Communautés noires
- Communautés racisées
- Personne en situation de handicap
- Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Jeunes
- Nouveaux arrivants au Canada et immigrants

2ELGBTQI+

Femmes

Je ne fais partie d'aucun de ces choix

- **Dans le cas d'une PME : le choix correspond au propriétaire, à la propriétaire ou à l'actionnaire majoritaire (détenant plus de 50 % des actions).**
- **Dans le cas d'un OBNL : le choix correspond à qui dirige majoritairement l'organisation.**

Définitions des termes mentionnés plus haut :

Peuples autochtones : Personnes qui s'identifient comme étant membres de l'une des Premières Nations, Métis ou Inuit.

Communautés noires : Personnes appartenant à la population issue des communautés noires.

Communautés racisées : Personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche (p. ex., Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Sst, Asiatique occidental, Coréen et Japonais).

Personne en situation de handicap : Les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et qui considèrent :

- Qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi; ou
- Qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience.

Cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles en raison de leur déficience peuvent avoir fait l'objet de mesures d'adaptation dans des situations d'emploi.

Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire : Personnes dont la première langue officielle parlée est la langue officielle minoritaire dans la province ou le territoire de résidence.

Jeunes : Les personnes âgées de moins de 40 ans.

Nouveaux arrivants au Canada et immigrants : Les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents, à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada de façon permanente. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Les nouveaux arrivants sont considérés comme des immigrants reçus récents qui sont arrivés au Canada au cours des cinq dernières années.

2elgbtqi+ : Personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer, intersexe ou à divers groupes sexuels et de genre.

Femmes : Personnes qui s'identifient au genre féminin.

Quel est le niveau d'avancement de l'entreprise au début de sa participation au projet?

Entreprise qui maintient ses actions

Liste de choix déroulante

Le niveau d'avancement de l'entreprise est celui au début de sa participation au projet dans l'adoption et la mise en place de mesures de transition vers une économie verte.

Définitions :

Entreprise n'ayant pas entamé sa transition environnementale.

Entreprise sensibilisée : L'entreprise est sensibilisée aux avantages associés aux pratiques d'affaires écoresponsables et aux technologies propres et en est consciente, puisqu'elle a été informée (p. ex. documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée : L'entreprise a tout en main pour adopter une nouvelle pratique d'affaires écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation spécifique sur le sujet).

Entreprise en action : L'entreprise en action a mis en place une pratique d'affaires écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en œuvre).

Entreprise qui maintient ses actions : L'entreprise qui maintient ses actions a maintenu sa pratique écoresponsable ou sa technologie propre (p. ex. a reconduit sa certification, a mis à niveau ses connaissances, a mesuré les répercussions de ses actions).

Montant des services prévus pour le membre (\$)

10 000,00 \$

Description de l'organisation (mission, produits, services, principales activités, etc.)

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Détaillez le ou les enjeux environnementaux auxquels le projet tente de répondre pour l'entreprise.

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Membre #2

Membre #2

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Nom principal tel qu'enregistré au Registraire des entreprises du Québec

Numéro d'entreprise du Québec

2222222222

NEQ

Numéro civique du siège social

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

1234

Rue

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

rue des Lilas

Ville

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Lévis

Région administrative

01 - Bas-Saint-Laurent

Code postal

222222

GIS0L0

Ne pas mettre d'espace dans le code postal.

Téléphone

(222) 222-2222

418 555-1111 poste 231

Site Web

https://exemple.com

Identification de la personne-ressource

Prénom de la personne-ressource

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Nom de la personne-ressource

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Courriel professionnel de la personne-ressource

exemple@exemple.com

Est-ce que votre entreprise est en démarrage?

Oui

Non

Une organisation est considérée en démarrage lorsqu'elle a moins de 3 ans d'existence juridique.

La demande est-elle pour une entreprise d'économie sociale?

Oui

Non

Définition : Les entreprises d'économie sociale sont des entreprises reconnues au sens de la Loi sur l'économie sociale, c'est-à-dire les coopératives, les mutuelles ou les organismes à but non lucratif qui vendent ou échangent des biens et services pour répondre aux besoins de leurs membres ou de la communauté qui les accueille. Les entreprises d'économie sociale doivent démontrer qu'elles répondent aux critères de la Loi sur l'Économie sociale et que leur viabilité financière repose à plus de 40 % sur des revenus autonomes tirés de leurs activités économiques, notamment grâce aux données financières des trois dernières années.

Si non, quel est votre type d'entreprise?

- Entreprise à but lucratif
- Autre

La demande est-elle pour une entreprise du secteur manufacturier?

- Oui
- Non

Définition : Les entreprises du secteur manufacturier sont identifiées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), soit le code 31-33-Fabrication. Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés chimiques, mécaniques ou physiques. Il peut s'agir de produits finis, c'est-à-dire propres à l'utilisation ou à la consommation, ou de produits semi-finis, c'est-à-dire destinés à servir de matières premières à un établissement qui les utilisera pour produire autre chose. Sont aussi assimilées aux activités de fabrication, des activités telles que l'assemblage des composants de produits fabriqués, le mélange de matières, la finition de produits fabriqués par la teinture, le traitement thermique, le placage et d'autres procédés similaires. Les établissements du secteur de la fabrication sont connus sous diverses appellations selon les domaines, par exemple usines, fabriques ou manufactures.

La demande est-elle pour une entreprise située en zone urbaine?

- Oui
- Non

Définition : Une « zone urbaine » s'entend de toute région située à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) selon Statistique Canada. Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Selon les données du Programme du Recensement de la population actuel, une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants d'après les données ajustées du Programme du Recensement de la population précédent. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants, toujours selon les données du Programme du Recensement de la population précédent.

Type d'organisme

PME (moins de 500 employés)
(Liste de choix déroulante)

Taille de l'entreprise

20 à 49 employés

Secteur d'activité (Code SCIAN)

11 - Agriculture, foresterie, pêche et chasse
(Liste de choix déroulante)

Regroupement sectoriel

Industrie forestière
(Liste de choix déroulante)

Faites-vous partie d'un ou de plusieurs groupes sous-représentés?

- Peuples autochtones
- Communautés noires
- Communautés racisées
- Personne en situation de handicap
- Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Jeunes
- Nouveaux arrivants au Canada et immigrants

2ELGBTQI+

Femmes

Je ne fais partie d'aucun de ces choix

- Dans le cas d'une PME : le choix correspond au propriétaire, à la propriétaire ou à l'actionnaire majoritaire (détenant plus de 50 % des actions).
- Dans le cas d'un OBNL : le choix correspond à qui dirige majoritairement l'organisation.

Définitions des termes mentionnés plus haut :

Peuples autochtones : Personnes qui s'identifient comme étant membres de l'une des Premières Nations, Métis ou Inuit.

Communautés noires : Personnes appartenant à la population issue des communautés noires.

Communautés racisées : Personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche (p. ex., Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Sst, Asiatique occidental, Coréen et Japonais).

Personne en situation de handicap : Les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et qui considèrent :

- Qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi; ou
- Qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience.

Cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles en raison de leur déficience peuvent avoir fait l'objet de mesures d'adaptation dans des situations d'emploi.

Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire : Personnes dont la première langue officielle parlée est la langue officielle minoritaire dans la province ou le territoire de résidence.

Jeunes : Les personnes âgées de moins de 40 ans.

Nouveaux arrivants au Canada et immigrants : Les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents, à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada de façon permanente. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Les nouveaux arrivants sont considérés comme des immigrants reçus récents qui sont arrivés au Canada au cours des cinq dernières années.

2elgbtqi+ : Personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer, intersexe ou à divers groupes sexuels et de genre.

Femmes : Personnes qui s'identifient au genre féminin.

Quel est le niveau d'avancement de l'entreprise au début de sa participation au projet?

Entreprise en action

Liste de choix déroulante

Le niveau d'avancement de l'entreprise est celui au début de sa participation au projet dans l'adoption et la mise en place de mesures de transition vers une économie verte.

Définitions :

Entreprise n'ayant pas entamé sa transition environnementale.

Entreprise sensibilisée : L'entreprise est sensibilisée aux avantages associés aux pratiques d'affaires écoresponsables et aux technologies propres et en est consciente, puisqu'elle a été informée (p. ex. documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée : L'entreprise a tout en main pour adopter une nouvelle pratique d'affaires écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation spécifique sur le sujet).

Entreprise en action : L'entreprise en action a mis en place une pratique d'affaires écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en œuvre).

Entreprise qui maintient ses actions : L'entreprise qui maintient ses actions a maintenu sa pratique écoresponsable ou sa technologie propre (p. ex. a reconduit sa certification, a mis à niveau ses connaissances, a mesuré les répercussions de ses actions).

Montant des services prévus pour le membre (\$)

10 000,00 \$

Description de l'organisation (mission, produits, services, principales activités, etc.)

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Détaillez le ou les enjeux environnementaux auxquels le projet tente de répondre pour l'entreprise.

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Membre #3

Membre #3

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Nom principal tel qu'enregistré au Registraire des entreprises du Québec

Numéro d'entreprise du Québec

3333333333

NEQ

Numéro civique du siège social

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

1234

Rue

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

rue des Lilas

Ville

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Lévis

Région administrative

01 - Bas-Saint-Laurent

Code postal

333333

GIS0L0

Ne pas mettre d'espace dans le code postal.

Téléphone

(333) 333-3333

418 555-1111 poste 231

Site Web

https://exemple.com

Identification de la personne-ressource

Prénom de la personne-ressource

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Nom de la personne-ressource

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Courriel professionnel de la personne-ressource

exemple@exemple.com

Est-ce que votre entreprise est en démarrage?

Oui

Non

Une organisation est considérée en démarrage lorsqu'elle a moins de 3 ans d'existence juridique.

La demande est-elle pour une entreprise d'économie sociale?

Oui

Non

Définition : Les entreprises d'économie sociale sont des entreprises reconnues au sens de la Loi sur l'économie sociale, c'est-à-dire les coopératives, les mutuelles ou les organismes à but non lucratif qui vendent ou échangent des biens et services pour répondre aux besoins de leurs membres ou de la communauté qui les accueille. Les entreprises d'économie sociale doivent démontrer qu'elles répondent aux critères de la Loi sur l'Économie sociale et que leur viabilité financière repose à plus de 40 % sur des revenus autonomes tirés de leurs activités économiques, notamment grâce aux données financières des trois dernières années.

Si non, quel est votre type d'entreprise?

- Entreprise à but lucratif
- Autre

La demande est-elle pour une entreprise du secteur manufacturier?

- Oui
- Non

Définition : Les entreprises du secteur manufacturier sont identifiées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), soit le code 31-33-Fabrication. Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés chimiques, mécaniques ou physiques. Il peut s'agir de produits finis, c'est-à-dire propres à l'utilisation ou à la consommation, ou de produits semi-finis, c'est-à-dire destinés à servir de matières premières à un établissement qui les utilisera pour produire autre chose. Sont aussi assimilées aux activités de fabrication, des activités telles que l'assemblage des composants de produits fabriqués, le mélange de matières, la finition de produits fabriqués par la teinture, le traitement thermique, le placage et d'autres procédés similaires. Les établissements du secteur de la fabrication sont connus sous diverses appellations selon les domaines, par exemple usines, fabriques ou manufactures.

La demande est-elle pour une entreprise située en zone urbaine?

- Oui
- Non

Définition : Une « zone urbaine » s'entend de toute région située à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) selon Statistique Canada. Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Selon les données du Programme du Recensement de la population actuel, une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants d'après les données ajustées du Programme du Recensement de la population précédent. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants, toujours selon les données du Programme du Recensement de la population précédent.

Type d'organisme

PME (moins de 500 employés)
(Liste de choix déroulante)

Taille de l'entreprise

20 à 49 employés

Secteur d'activité (Code SCIAN)

11 - Agriculture, foresterie, pêche et chasse
(Liste de choix déroulante)

Regroupement sectoriel

Industrie forestière
(Liste de choix déroulante)

Faites-vous partie d'un ou de plusieurs groupes sous-représentés?

- Peuples autochtones
- Communautés noires
- Communautés racisées
- Personne en situation de handicap
- Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Jeunes
- Nouveaux arrivants au Canada et immigrants

2ELGBTQI+

Femmes

Je ne fais partie d'aucun de ces choix

- **Dans le cas d'une PME : le choix correspond au propriétaire, à la propriétaire ou à l'actionnaire majoritaire (détenant plus de 50 % des actions).**
- **Dans le cas d'un OBNL : le choix correspond à qui dirige majoritairement l'organisation.**

Définitions des termes mentionnés plus haut :

Peuples autochtones : Personnes qui s'identifient comme étant membres de l'une des Premières Nations, Métis ou Inuit.

Communautés noires : Personnes appartenant à la population issue des communautés noires.

Communautés racisées : Personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche (p. ex., Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Sst, Asiatique occidental, Coréen et Japonais).

Personne en situation de handicap : Les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et qui considèrent :

- Qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi; ou
- Qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience.

Cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles en raison de leur déficience peuvent avoir fait l'objet de mesures d'adaptation dans des situations d'emploi.

Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire : Personnes dont la première langue officielle parlée est la langue officielle minoritaire dans la province ou le territoire de résidence.

Jeunes : Les personnes âgées de moins de 40 ans.

Nouveaux arrivants au Canada et immigrants : Les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents, à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada de façon permanente. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Les nouveaux arrivants sont considérés comme des immigrants reçus récents qui sont arrivés au Canada au cours des cinq dernières années.

2elgbtqi+ : Personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer, intersexe ou à divers groupes sexuels et de genre.

Femmes : Personnes qui s'identifient au genre féminin.

Quel est le niveau d'avancement de l'entreprise au début de sa participation au projet?

Entreprise n'ayant pas entamé sa transition

Liste de choix déroulante

Le niveau d'avancement de l'entreprise est celui au début de sa participation au projet dans l'adoption et la mise en place de mesures de transition vers une économie verte.

Définitions :

Entreprise n'ayant pas entamé sa transition environnementale.

Entreprise sensibilisée : L'entreprise est sensibilisée aux avantages associés aux pratiques d'affaires écoresponsables et aux technologies propres et en est consciente, puisqu'elle a été informée (p. ex. documentation, participation à un événement sur le sujet).

Entreprise préparée : L'entreprise a tout en main pour adopter une nouvelle pratique d'affaires écoresponsable ou une technologie propre (p. ex. a été orientée par un expert, a utilisé un outil, a déposé une demande d'aide financière ou a participé à une formation spécifique sur le sujet).

Entreprise en action : L'entreprise en action a mis en place une pratique d'affaires écoresponsable ou une technologie propre ou a commencé à le faire (p. ex. a obtenu du financement, est accompagnée par un expert pour la mise en œuvre).

Entreprise qui maintient ses actions : L'entreprise qui maintient ses actions a maintenu sa pratique écoresponsable ou sa technologie propre (p. ex. a reconduit sa certification, a mis à niveau ses connaissances, a mesuré les répercussions de ses actions).

Montant des services prévus pour le membre (\$)

10 000,00 \$

Description de l'organisation (mission, produits, services, principales activités, etc.)

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Détaillez le ou les enjeux environnementaux auxquels le projet tente de répondre pour l'entreprise.

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Nous vous conseillons de toujours enregistrer votre formulaire avant de passer à la prochaine page.

Veillez noter que vos réponses s'enregistrent chaque fois que vous cliquez sur le bouton « enregistrer ». Un lien est alors automatiquement envoyé dans votre boîte courriel. Il n'est pas nécessaire de cliquer sur la case « Envoyez-moi mon lien » à chaque étape. Ceci vous évitera de recevoir plusieurs courriels.

Présentation du ou des expert(s)

Présentation du ou des expert(s)

En cas d'acceptation de votre projet, la convention sera établie entre le FAQDD, le demandeur et l'expert principal du projet. En conséquence, ce dernier doit obligatoirement compléter certaines portions de ce formulaire et confirmer qu'il est autorisé à signer la convention.

Pour ce faire :

1. Cliquez sur le bouton « enregistrer » au bas de l'écran pour faire apparaître la fenêtre d'enregistrement du formulaire.
2. Dans cette fenêtre, vous pouvez soit copier le lien URL de votre formulaire, soit inscrire l'adresse courriel de votre expert. Choisissez l'option qui vous convient le mieux.
3. Après avoir envoyé le lien URL de votre formulaire ou avoir inscrit l'adresse courriel de votre expert, vous pouvez répéter les mêmes actions afin de vous envoyer un lien de connexion à votre propre adresse courriel et ainsi pouvoir y accéder une fois que l'expert aura terminé de remplir le formulaire.
4. L'expert est invité à compléter les sections suivantes : 2 (Présentation de l'expert), 3 (Présentation et montage financier du projet) et 4 (Retombées potentielles du projet et thématiques).
5. Notez qu'il est bien important que l'expert ne clique pas sur « envoyer le formulaire », car le formulaire serait envoyé au FAQDD.

Rappel : Une fois commencé par le demandeur, le formulaire n'est actif que pour une durée de 28 jours. L'expert doit donc remplir les sections avant l'expiration de ce délai.

Renseignements sur le ou les expert(s)

Expert 1

Expert

Veillez noter que la convention du projet sera signée entre le FAQDD, le demandeur et l'expert principal.

L'expert choisi est-il inscrit dans le répertoire des experts sur le site Web du Fonds Écoleader?

Oui

Non

Si ce n'est pas le cas, l'expert doit s'inscrire en ligne afin d'être admissible :

<https://experts.fondsecoleader.ca/inscription>

Les honoraires du ou des sous-traitants non inscrits au répertoire des experts du Fonds Écoleader sont admissibles jusqu'à concurrence de 10 % du coût total du projet, pour un maximum de 10 000 \$.

Veillez inscrire le nom de votre expert

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous les dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Prénom du contact chez l'expert

Nom du contact chez l'expert

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Prénom

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Nom

Fonction du contact

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Courriel professionnel du contact

exemple@gmail.com

exemple@gmail.com

Téléphone professionnel du contact

(418) 444-4444 x4

418 555-1111 poste 231

Numéro civique du siège social

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

1234

Rue

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

rue des Lilas

Bureau (optionnel)

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Ville

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Lévis

Région administrative

01 - Bas-Saint-Laurent

Code postal

000000

GIS0L0

Ne pas mettre d'espace dans le code postal.

Numéro d'entreprise du Québec

0000000000

NEQ

Site Web

https://expert.com

Taux horaire de l'expert (\$/h)

100,00 \$

Prénom et Nom de la personne signataire chez l'expert

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Fonction de la personne signataire

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Présentation du projet

3. Présentation du projet

3.1 Renseignements sur le projet

Veillez sélectionner la catégorie de votre projet :

- Accompagnement dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables
- Accompagnement dans l'implantation de technologies propres

Veillez noter que le Fonds Écoleader accepte les projets qui touchent à la fois les pratiques d'affaires écoresponsables et les technologies propres. Toutefois, pour un tel projet, veuillez soumettre deux demandes.

Pour les projets de technologies propres, quelle est la ou les technologie(s) que vous souhaitez implanter?

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

3.2 Présentation du projet

Présentez le but de votre projet (250 caractères maximum).

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Présentez votre projet et ses objectifs plus précisément (1 000 caractères maximum).

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Le projet est-il réalisé dans un objectif de circularité?

- Oui
- Non

Définition : L'économie circulaire forme des séries de boucles dont la finalité principale vise à combattre le gaspillage ou la perte de ressources et d'énergie. Ainsi, on peut par exemple considérer des options alternatives d'approvisionnement, donner une deuxième vie à ses extrants de production et prévoir la valorisation d'un produit en fin de vie.

3.3. Échéancier du projet

Référez-vous, au besoin, aux indications associées à la durée du projet dans le Guide du demandeur (section 3.6). Avant de déposer un projet, assurez-vous que celui-ci respecte les dates de fin de programme établies et mentionnées en introduction de ce formulaire.

Il est à noter que les dépenses de votre projet sont admissibles dès la date de dépôt, et ce, conditionnellement à l'approbation du projet par le FAQDD. Si vous engagez des frais pour un projet refusé, le FAQDD ne remboursera pas les dépenses encourues.

Début du projet

2024-09-26

La période de dépôt de projets prendra fin le **30 septembre 2026** ou à l'épuisement de l'enveloppe réservée par le FAQDD.

Fin du projet

2026-09-26

Les projets devront être terminés et la reddition de compte finale rendue **au plus tard 18 mois** après la date de signature de la convention par le demandeur et au plus tard le **31 janvier 2027** pour les projets déposés après le 31 juillet 2025.

Pensez-vous commencer votre projet avant d'avoir reçu la décision du FAQDD?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Nous vous conseillons de toujours enregistrer votre formulaire avant de passer à la prochaine page.

Veillez noter que vos réponses s'enregistrent chaque fois que vous cliquez sur le bouton « enregistrer ». Un lien est alors automatiquement envoyé dans votre boîte courriel. Il n'est pas nécessaire de cliquer sur la case « Envoyez-moi mon lien » à chaque étape. Ceci vous évitera de recevoir plusieurs courriels.

Description du projet

4. Description du projet

Dans les prochaines sections, veuillez détailler les principales activités du projet, les livrables à réaliser ainsi que les coûts qui y sont associés.

Reportez-vous, au besoin, à l'énoncé des dépenses admissibles et non admissibles présent dans le Guide du demandeur (section 3.5) et aux tableaux de l'aide financière maximale (section 4.1).

EXEMPLE : NE PAS REMPLIR

Accompagnement dans l'implantation de technologies propres

Accompagnement dans l'implantation de technologies propres

Listez et détaillez les activités à réaliser pour cette catégorie de projet, comme vous le feriez dans une offre de service :

Activités à réaliser

Nom de l'activité	Détail de l'activité	Nombre d'heures	Taux horaire	Coût total de l'activité #1
Exemple	Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.	100,00	100,00 \$	10 000,00 \$
Exemple	Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.	100,00	100,00 \$	10 000,00 \$
Exemple	Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.	100,00	100,00 \$	10 000,00 \$

Total:
30 000,00 \$

Coût total des activités de l'accompagnement dans l'implantation de technologies propres
30 000,00 \$

Énumération et description des livrables à réaliser

Veillez inscrire un livrable par ligne.

Si aucun livrable n'est à produire pour cette catégorie spécifique, veuillez inscrire « Aucun » dans les cases ci-dessous.

Livrable 1

Livrable

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Description du livrable

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Le Fonds Écoleader subventionne les projets d'implantation de technologies propres jusqu'à un montant total de 300 000 \$.

Veillez vous référer au Guide du demandeur (section 4.1) pour plus de détails.

Honoraires professionnels (\$)

30 000,00 \$

Frais de formation (\$)

0,00 \$

Les frais de formation peuvent être inclus dans le cadre du projet, pour un montant maximal représentant 50 % du coût total du projet.

Frais de matériel (\$)

0,00 \$

Les frais de matériel nécessaires à l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables ou d'une technologie propre peuvent être inclus dans le projet, pour un montant maximal représentant 15 % du coût total du projet.

Frais de déplacement

0,00 \$

Un montant maximal de 5 000 \$ peut être demandé en frais de déplacement et de séjour. Ce montant doit être justifié en regard du projet.

Frais de communication (\$)

0,00 \$

Les frais de communication peuvent être inclus dans le cadre du projet, pour un montant maximal représentant 10 % du coût total du projet.

Décrivez brièvement comment les frais de déplacement seront dépensés

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Coût total l'accompagnement dans l'implantation de technologies propres

30 000,00 \$

Participation du demandeur

5. Participation du demandeur

Quelle est la participation attendue du demandeur dans le cadre du projet (ex. : documents à fournir, accès à des locaux, disponibilité pour des rencontres et visites, etc.)?

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Autres informations sur le projet ou sur son contexte que vous jugez pertinentes pour l'analyse de votre demande :

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

6. Montage financier du projet

Frais de coordination de la cohorte (\$)

3 000,00 \$

Les frais de coordination du projet sont admissibles, pour un maximum de 10 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

Coût total du projet (\$)

34 000,00 \$

Frais d'administration de la cohorte (\$)

1 000,00 \$

Les frais d'administration de l'organisme sont admissibles, jusqu'à concurrence de 10 % du montant qui lui est accordé en frais de coordination du projet.

Subvention demandée au Fonds Écoleader (\$)

25 500,00 \$

L'aide financière accordée dans le cadre de l'enveloppe Fonds Écoleader : Soutien spécifique à l'implantation ne peut excéder 75 % des dépenses admissibles et ne dépassera jamais un montant cumulatif de 80 000 \$ par entreprise, peu importe le nombre de projets ou leur structure.

Contribution privée de l'entreprise (\$)

2 833,33 \$

Signature de l'expert principal

En signant ce formulaire, l'expert s'engage à respecter les conditions requises par le Guide du demandeur du programme (si sa demande de subvention est acceptée).

J'atteste que toutes les informations fournies dans cette demande sont exactes et complètes.

Oui

Non

Signature de l'expert principal

Date de la signature

2024-09-26

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

La preuve que l'expert principal est autorisé à signer et à agir au nom de l'organisation.

Exemple.png

Déposez ici uniquement une (1) preuve parmi les choix suivants :

- **Option 1** : La fiche du registraire des entreprises du Québec (REQ) du demandeur qui montre que le signataire désigné comme un(e) administrateur(trice) est inscrit(e).
- **Option 2** : Une lettre signée par un(e) administrateur(trice) inscrit(e) au REQ.
- **Option 3** : Une résolution du conseil d'administration autorisant la personne signataire à agir au nom de l'entreprise.

Retombées potentielles du projet et thématiques

7. Retombées potentielles du projet et thématiques

À noter que l'objectif principal du Fonds Écoleader est de soutenir les entreprises québécoises dans l'amélioration de leur performance environnementale. Les retombées environnementales significatives du projet sont essentielles à l'admissibilité au financement, et la reddition de compte du projet exigera les données sur ces retombées.

7.1 Retombées environnementales

Décrivez le potentiel de retombées environnementales du projet pour votre entreprise et, si possible, quantifiez-les (1000 caractères maximum).

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Veillez indiquer les retombées environnementales potentielles de votre projet.

Retombée 1

Retombée
environnementale

Quantité

100,00

Unité

Tonnes/an

Explications

Réduction de
l'utilisation de
matières premières

Notez que ce
formulaire n'est
qu'un exemple
et que tous
dépôts doivent
se faire via le
formulaire en
ligne.

Retombée 2

Retombée
environnementale

Quantité

2 000,00

Unité

Litres/an

Explications

Réduction de la
consommation de
combustibles
fossiles

Notez que ce
formulaire n'est
qu'un exemple
et que tous
dépôts doivent
se faire via le
formulaire en
ligne.

Retombée 3

Retombée
environnementale

Quantité

20,00

Unité

T. éq. CO2/an

Explications

Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

7.2 Autres retombées

Est-ce que votre projet a des retombées potentielles sur les autres piliers du développement durable?

Oui

Non

Décrivez plus précisément le potentiel des retombées économiques, sociales et organisationnelles du projet pour votre entreprise et pour la collectivité et, si possible, quantifiez-les. (1 000 caractères maximum)

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

À noter que lors de la reddition de compte du projet, des informations sur les gains en productivité liées à la réduction des coûts d'opération ou à l'obtention de revenus supplémentaires vous seront demandées.

7.3 Thématiques du projet

Quelle est la thématique environnementale principale de votre projet, c'est-à-dire celle qui lui correspond le mieux?

Approvisionnement responsable

Démarche de développement durable

Écoconception

Gestion de l'eau

Gestion de l'énergie

Gestion des gaz à effet de serre

Gestion des matières résiduelles

Mobilité durable

Qualité de l'air

Quelles sont la ou les thématiques environnementales secondaires de votre projet?

Approvisionnement responsable

Démarche de développement durable

- Écoconception
- Gestion de l'eau
- Gestion de l'énergie
- Gestion des gaz à effet de serre
- Gestion des matières résiduelles
- Mobilité durable
- Qualité de l'air

Nous vous conseillons de toujours enregistrer votre formulaire avant de passer à la prochaine page.

Veillez noter que vos réponses s'enregistrent chaque fois que vous cliquez sur le bouton « enregistrer ». Un lien est alors automatiquement envoyé dans votre boîte courriel. Il n'est pas nécessaire de cliquer sur la case « Envoyez-moi mon lien » à chaque étape. Ceci vous évitera de recevoir plusieurs courriels.

EXEMPLE : NE PAS REMPLIR

Documentation

Documentation et communication

Soumission du ou des expert(s) (facultatif)

Exemple.png

Si vous avez plusieurs soumissions, vous pouvez toutes les déposer ici.

La preuve que le signataire de l'entreprise est autorisé à signer et à agir au nom de l'organisation.

Exemple.png

Déposez ici uniquement une (1) preuve parmi les choix suivants :

- **Option 1** : La fiche du registraire des entreprises du Québec (REQ) du demandeur qui montre que le signataire désigné comme un(e) administrateur(trice) est inscrit(e).
- **Option 2** : Une lettre signée par un(e) administrateur(trice) inscrit(e) au REQ.
- **Option 3** : Une résolution du conseil d'administration autorisant la personne signataire à agir au nom de l'entreprise.

Entreprise d'économie sociale (OBNL ou coopérative) : Tableau de calcul des revenus autonomes

Exemple.png

Veuillez fournir le tableau de calcul de revenus autonomes pour chacun des membres concernés.

Entreprise d'économie sociale (OBNL ou coopérative) : États financiers des 2 dernières années

Exemple.png

Veuillez fournir les états financiers de chacun des membres concernés.

Entreprise d'économie sociale (OBNL) : formulaire d'autodéclaration

Exemple.png

Veuillez fournir le formulaire d'autodéclaration de chacun des membres concernés.

Spécimen de chèque de l'expert principal (datant de moins d'un an)

Exemple.png

Assurez-vous que le nom et l'adresse courriel de la personne responsable des paiements ou de la comptabilité soient inscrits sur le document.

Prénom et Nom de la personne responsable de la comptabilité

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Courriel professionnel de la personne responsable de la comptabilité

exemple@exemple.com

Numéro de téléphone professionnel de la personne responsable de la comptabilité

(418) 123-4567

Lettres d'engagement des membres de la cohorte

Exemple.png

Grille du montage financier - Cohorte

Exemple.png

La ventilation des coûts du projet associé à chacun des membres de la cohorte. Le gabarit de ce

document obligatoire est disponible dans la trousse de dépôt de projet.

Document sur les frais de matériel

Preuve_xyz.png

Veuillez déposer ici le document concernant les frais de matériel.

Communication du projet

Bien que les sommes allouées soient issues de fonds publics, nous sommes conscients du caractère sensible de certains renseignements. Nous souhaitons nous assurer que vous êtes confortable à l'idée que certains renseignements concernant votre projet soient mentionnés publiquement, dans le cadre d'activités de communication du Fonds Écoleader. Nous vous demandons de répondre aux questions ci-dessous par oui ou par non.

L'Entreprise est-elle d'accord avec le fait que le Fonds Écoleader (et le FAQDD) mentionne son nom, ainsi que la nature du projet, dans le cadre de ses activités de communication? Précisez au besoin.

Oui

Non

Précisions (si applicable) :

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

L'Entreprise est-elle intéressée à participer, selon ses disponibilités, à la promotion du projet dans le cadre d'activités de communication et de mobilisation du Fonds Écoleader (ex. : article de blogue, entrevue médiatique, vidéo, webinaire, panel ou conférence dans un évènement, etc.)? Précisez au besoin.

Oui

Non

Précisions (si applicable) :

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

L'Entreprise donne-t-elle son accord pour que le Fonds Écoleader (et le FAQDD) donne son nom à d'autres bailleurs de fonds tel que RECYC-QUÉBEC, Investissement Québec, le MEIE, le MELCCFP ou les Bureaux d'affaires de DEC, afin qu'ils puissent vous contacter pour vous aider à donner suite au projet réalisé avec le Fonds Écoleader ou pour tout autre projet d'écoresponsabilité? Précisez au besoin.

Oui

Non

Précisions (si applicable) :

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple et que tous dépôts doivent se faire via le formulaire en ligne.

Attestation et consentement

Attestation et consentement

Signature de la personne autorisée chez l'entreprise

En signant ce formulaire, l'entreprise s'engage à respecter les conditions requises par le Guide du demandeur du programme.

Je certifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies dans cette demande et ses annexes. Je comprends que cette demande peut être refusée. Si acceptée, je m'engage à fournir tous les documents requis pour l'analyse du projet.

Oui

Non

J'accepte et reconnais que le présent formulaire, une fois soumis, fera partie intégrante de la convention de subvention si le projet est approuvé et subventionné. Je comprends que toute fausse déclaration pourrait entraîner le rejet de ma demande ou la résiliation de la convention de subvention, le cas échéant.

Oui

Non

Je déclare que l'entreprise n'a pas subi, au cours des précédents 18 mois, ni ne subit actuellement de controverses majeures sur sa responsabilité sociétale dans sa sphère d'influence, sur quelque domaine d'action que ce soit. Je suis conscient qu'une fausse déclaration conduit à l'annulation de la subvention et à un remboursement de toutes sommes versées par le FAQDD.

Oui

Non

Signature

Date de la signature

2024-09-26

Notez que ce formulaire n'est qu'un exemple.

Le Fonds Écoleader a été créé par le gouvernement du Québec en 2018. Il est coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable qui bénéficie du soutien de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) afin d'assurer sa mise en œuvre.

Québec 

Canada 

 FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS
pour le développement durable